



Orphelin, de force

Il fut l'un des 1 200 enfants réunionnais que la France envoya en métropole. Jean-Jacques Martial publie son autobiographie

à la dénoncer publiquement. Aujourd'hui, à 44 ans, il raconte son extravagante histoire dans *Une enfance volée* (éd. des Quatre Chemins).

A cette époque, l'exode rural vide les campagnes françaises. A 10 000 kilomètres de là, la surnatalité ralentit le développement de la Réunion. Le raisonnement est simple, d'une logique implacable : les pupilles réunionnais repeupleront les départements désertés. On les choisit orphelins ou enfants de milieux pauvres, comme Jean-Jacques Martial, dont les parents sont alors bien vivants. Ceux dont personne ne veut seront élevés dans les foyers. La plupart seront adoptés. C'est le cas de Jean-Jacques Martial, d'autant plus fier de signer son livre de son patronyme biologique que la justice le lui a rendu il y a deux ans. Témoignage brut et poignant, il y raconte l'« enlèvement » à bord de la 2 CV camionnette que tous les enfants de l'île redoutaient, le froid et la solitude du foyer de la Ddass, le sort réservé aux « petits nègres » envoyés dans les fermes pour servir de main-d'œuvre, la « honte » des viols que lui fait subir son père adoptif, et la « renaissance » enfin lorsque, après deux infarctus et une dépression, il décide de se lancer à la recherche de sa famille. Il la retrouve à 41 ans.

« Ce livre a vu le jour lorsque j'ai écrit mes premières lettres à la Réunion, en décembre 2000 », raconte Jean-Jacques Martial. En janvier 2002, il porte plainte contre l'Etat, arguant de l'illégalité de son adoption. « Ça vaut combien, la déraison d'Etat ? » écrit-il. Il réclame 1 milliard d'euros. Mais Martial n'a qu'une idée en tête : « Retourner sur ma terre et profiter des miens, pour pouvoir enfin dire que la vie est belle. » ●

Marie Cousin